

Un monastère éthiopien à Rome au XVe et XVIe siècle, *San Stefano dei Mori*

Marius Chaîne

Citer ce document / Cite this document :

Chaîne Marius. Un monastère éthiopien à Rome au XVe et XVIe siècle, *San Stefano dei Mori*. In: Mélanges de la Faculté orientale, tome 5 fasc. 1, 1911. pp. 1-36;

doi : <https://doi.org/10.3406/mefao.1911.934>

https://www.persee.fr/doc/mefao_0256-5587_1911_num_5_1_934

Fichier pdf généré le 19/10/2021

UN MONASTÈRE ÉTHIOPIEN A ROME

au XV^e et XVI^e siècle

SAN STEFANO DEI MORI

PAR LE P. M. CHAÎNE, S. J.

Lorsqu'on fait le tour de la basilique de Saint Pierre pour se rendre aux jardins du Vatican, on rencontre sur la gauche, une fois arrivé à peu près derrière l'abside, une modeste petite chapelle. Peu élevée, sans portique, encadrée et comme écrasée au milieu d'autres bâtisses, son architecture extérieure n'a rien qui attire les regards ; seule la dépression du sol sur lequel elle repose, la signale à l'attention.

C'est l'église de San Stefano occupée par les religieux Trinitaires, connue couramment sous le nom de *San Stefano dei Mori*. Une inscription placée sur la porte, en fixe les origines au temps du pape Saint Léon le Grand. Elle nous apprend également qu'elle fut concédée dans la suite aux Ethiopiens d'Abyssinie et elle rappelle le nom de son dernier restaurateur : le Pape Clément XI (1).

(1) L'inscription dont nous parlons, est la suivante : Clemens XI. P. M. — Ecclesiam hanc Leone Magno Pont. — cum Monasterio exstructam — Aethiopib. abyssinis concessam — pluries instauratam renovavit — domosque contiguas et hortum — funditus restituit ornavit. — A. D. MDCCVI.

Une autre inscription placée dans la sacristie actuelle, rappelle les mêmes munificences de ce pontife : Clemens XI. Pont. Opt. Max. — Quod domum hanc — in usum rectoris proximi templi — S. Stephani — suo ære construxerit — accessuque suo non semel — ac præsertim — V Kalend. Novembris MDCCVI — dignatus fuerit — Silverius Campana rector — beneficii ac honoris — monumentum posuit M DCC XXII.

A l'examen des constructions environnantes, on s'aperçoit que la chapelle de San Stefano fit partie jadis d'une vaste église dont il reste encore l'abside aujourd'hui désaffectée. Çà et là, on semble retrouver des traces d'un grand monastère disparu ; rien toutefois, dans les œuvres d'art, ne nous reporte à la date éloignée du pape Saint Léon. Les nombreux remaniements qu'on y fit tour à tour, *pluries instauratam*, ne nous ont guère conservé, semble-t-il, que les fondements de la première construction. Telle qu'elle nous apparaît néanmoins, la chapelle est antérieure à Clément XI. Les travaux de ce pontife, se bornèrent, en effet, à de simples aménagements des habitations contiguës, pour l'installation d'un chapelain, après la disparition des moines. L'histoire du monument et de ses origines a été étudiée à maintes reprises par des archéologues et des historiens, nous ne la reprendrons pas (1). Nous voudrions essayer seulement de rechercher ici quelque chose de la vie, dont ces murs furent les témoins pendant la période moderne et esquisser quelques traits de l'histoire des moines qui l'habitèrent en ce temps. Nombre de ces derniers reposent dans ses caveaux ; plusieurs épitaphes, qu'on peut encore lire de nos jours, sur les murs de l'église, nous l'attestent. Ce sont, avec des inscriptions éthiopiennes, des inscriptions arabes et même coptes ; c'est toute l'église du bassin du Nil : une page d'histoire de l'église d'Alexandrie.

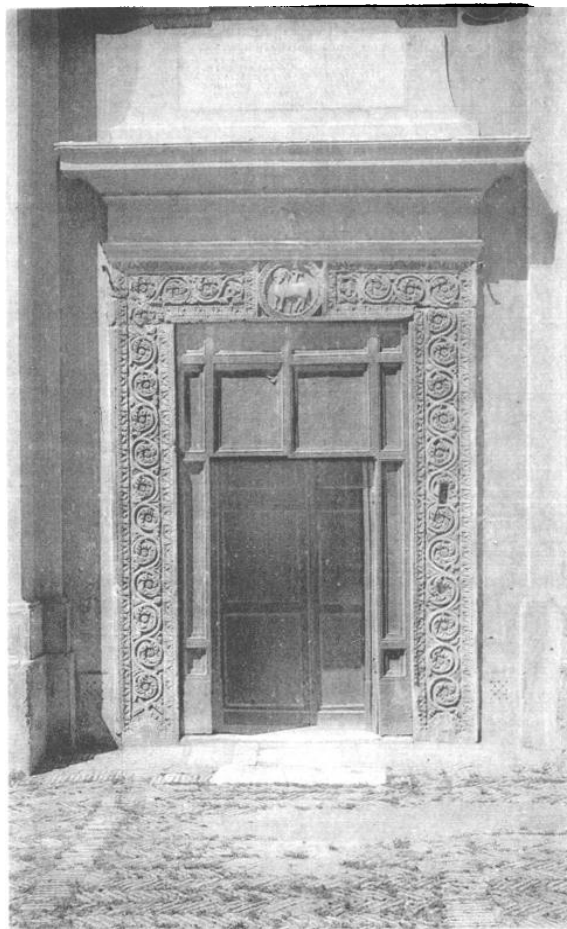
*
* *

Bien longtemps avant l'établissement à Rome du monastère oriental de San Stefano, des relations avaient été déjà engagées, à plusieurs reprises, entre le Saint Siège et les monophysites d'Afrique. Mais la lenteur aussi bien que la politique orientales, retardèrent sans cesse l'heure du rapprochement. Ce n'est qu'au XV^e siècle, à l'époque du concile de Florence que nous constatons dans l'église d'Alexandrie un véritable effort pour

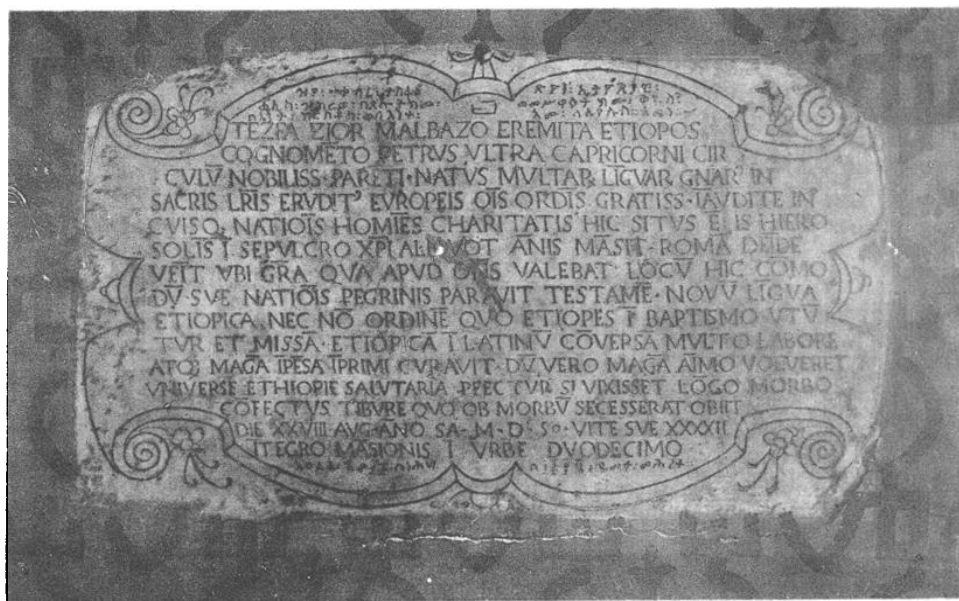
(1) Voir en particulier Cancellieri : *De secretariis Novæ Basilicæ Vaticanæ*. Romæ, 1786 ; liber II, *diatriba de monasteriis vaticanis*. Ehrle : *Ricerche su alcune antiche chiese del Borgo di S. Pietro. Dissertazione letta alla Pontificia Accademia Romana di archeologia, il 30 aprile 1907*. Mariano Armellini : *Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX*. Roma, 1891.



Epitaphe du moine copte Josaphat, de Gîrgèh.
Epitaphe du moine éthiopien Jostos.



Porte de l'église de SAN STEPHANO
DEI MORI.



Epitaphe du célèbre moine éthiopien Tasfa Seion.

réaliser le rapprochement tant désiré en Occident. Encore, les premières adhésions vinrent-elles de la portion la plus éloignée de ce troupeau ; les Ethiopiens furent les premiers qui s'installèrent à Rome, les Coptes ne vinrent que les derniers (1).

Suivant certains historiens, les premiers rapports entre le Saint Siège et les Ethiopiens remonteraient au temps d'Alexandre III (1159-1181). On en apporte comme preuve une lettre de ce pontife au roi d'Ethiopie, datée du 27 septembre 1177 (2).

A cette époque, un ambassadeur de ce pays étant venu en Italie, solliciter du pape pour le roi son maître, une église à Rome et un autel à Jérusalem, le pontife s'empressa de profiter de cette occasion pour entrer en relation avec une église dissidente et rédigea la lettre dont nous parlons. Sans mettre en doute l'authenticité de cette dernière, il nous faut néanmoins l'écartier de l'histoire qui nous occupe : l'usage qu'on en a fait parfois jusqu'ici ne repose que sur une confusion.

Jusqu'au XV^e siècle, en effet, nous ne voyons jamais dans la cartographie du moyen âge, l'Ethiopie placée en Afrique. Ce nom est réservé à un territoire d'Asie situé dans la partie septentrionale des Indes, et c'est au prince indien de ces contrées que cette lettre fut adressée. Ce qui a aidé également à la confusion, c'est le nom donné aux chefs de ces deux pays ; le roi de l'Ethiopie d'Asie comme celui de l'Ethiopie d'Afrique ont tous deux été connus sous le nom de Prêtre Jean (3), et ils régnèrent tous

(1) Mgr Macaire : *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie depuis Saint Marc jusqu'à nos jours*. Le Caire, 1894. L'auteur fait venir les coptes à Rome au couvent de San Stefano dès le pontificat de Saint Léon le Grand ; nous n'avons trouvé nulle part une preuve justifiant cette assertion.

(2) Voir cette lettre dans J. Ludolf : *Ad historiam aethiopicam commentarius*. Francofurti, 1691. Baronius-Raynaldi : *Annales ecclesiastici*. Lucæ, 1755.

(3) Othon de Freysingue, qui le premier, dans sa chronique datée du XII^e siècle (cf. Lib. VII cap. XXXIII), parle du Prêtre Jean, le fait régner sur la Perse et sur l'Arménie (cf. Baronius-Pagi, an. 1145). Jacques de Vitry au XIII^e siècle, dans les *Gesta Dei per Francos*, en fait un prince asiatique nestorien. Fra Filippo Domenico, dans une lettre à Grégoire IX, le place dans les Indes. Abulfarage le fait régner sur des chrétiens, dans la Turquie Orientale. Marini Sanudo dans sa mappemonde de 1306 le place dans l'Inde. Guillaume de Nangis, Vincent de Beauvais font de même. Ce n'est qu'en 1436, dans une carte d'Andrea Bianco faite à Venise, que le royaume du

deux également sur des nations chrétiennes. La publication fantaisiste d'Urreta au commencement du XVII^e siècle fut la cause qui dérouta l'opinion moderne sur ce pays ; mais depuis longtemps la véritable histoire a fait justice de ce roman (1). Nous ne possédons aucun document, d'après lequel nous puissions affirmer que des relations existèrent entre l'Occident et l'Ethiopie d'Afrique avant la fin du moyen âge ; jusqu'au concile de Florence, l'histoire est muette à ce sujet (2).

Prêtre Jean est situé en Afrique à la place de l'Abyssinie. Il est appelé : « *Imperium Prete Janni* ». Une lettre d'Antoniotto Usodimare de 1455 publiée par Graberg dans *Annali di statistica e geografia*, tom. II, confirme cette position.

Dans un des voyages que Marco Polo fit en Asie en 1320, nous lisons les notes suivantes sur ce fameux Prêtre Jean. « Del principio del regno di Tartari e di che luogo vennero e come erano sottoposti ad Umcam che chiamano un prete Gianni che e sotto la Tramontana » (chap. 42). « Hor lasciamo di questa provincia e diremo d'un altra verso Levante nominata Teuduc e cosi entraremo nelle terre del prete Gianni » (ch. 51). « Della provincia di Teuduc dove regnano quelli della stirpe del prete Gianni e la maggior parte sono christiani » (ch. 52). Cf. Ramusio : *Navigazioni et viaggi*. Venetia, 1573, vol. II. — Léon l'Africain au contraire décrit ainsi plus tard le pays du Prêtre Jean : « Si estende verso Levante in fino al mare... cioe quella parte che e fuori dello stretto dell' Arabia felice, i latini la chiamano Ethiopia. Da lei vengono certi religiosi frati i quali hanno i lor visi segnati col fuoco e si veggono per tutta l'Europa e specialmente in Roma. Questa parte e signoreggiata da un capo a modo di imperatore a cui gli Italiani dicono Prete Gianni e la maggior parte di cotal regione e habitata da christiani ; nondimeno v'e un signore mahumettano che molto terreno ne possede ». Ramusio : *Navigazioni et viaggi*. Venetia, 1563, vol I : *Della descrizione dell'Africa per Giovan Leone Africano*. Dans la carte de Marini Sanudo de 1306, vers la région d'Aden en Arabie, on lit : « Habesse id est terra nigrorum ».

(1) Cf. Urreta O. P., *Historia ecclesiastica, politica, natural y moral de los grandes y remotos Reynos de la Ethiopia*. Valencia, 1610. Godinho S. I., *De Abassinorum rebus*. Lugduni, 1615. C'est l'Ethiopie des Indes que les missionnaires dominicains envoyés par Innocent IV allèrent évangéliser en 1243. Alexandre IV, Boniface VIII, Jean XXII envoyèrent également plus tard des religieux de cet ordre dans ce pays. Ramusio : *op. cit.*, tom. II : *Due viaggi in Tartaria per alcuni frati dell'Ordine minore e di San Domenico mandati da Papa Innocentio IIII nella detta provincia per ambasciatori, l'anno 1247*. Sur la mission des deux dominicains Fra Nicolo da Vicenza et Fra Gulielmo da Tripoli auprès du grand Can, sous Grégoire X, cf. Quiétif et Echard : *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, tom. I, p. 264.

(2) Cette rectification, touchant les missions dominicaines de l'Ethiopie d'Afrique, remonte à l'époque même où Urreta publia son ouvrage ; nous voyons cependant encore des auteurs faire des Dominicains les premiers missionnaires de l'Abyssinie ; tel M. Piolet dans la *Catholic Encyclopaedia*, article « Abyssinia ».

Le concile de Florence touchait à sa fin (septembre 1441), quand dans une des dernières sessions, deux délégations orientales se présentèrent devant l'assemblée. L'une conduite par l'abba André du monastère de Saint Antoine d'Égypte, était envoyée par le patriarche copte d'Alexandrie ; l'autre composée de quelques moines éthiopiens d'un monastère de Jérusalem, y venait représenter l'église d'Abyssinie. Comme les Grecs, Coptes et Ethiopiens adhérèrent à l'union, et après la clôture du concile, le pape Eugène IV remit à chacune de ces deux délégations des lettres pour leurs églises. L'abba André, ayant manifesté le désir de voir la ville éternelle, avant de retourner en Égypte, le Saint Père l'y encouragea et il fit donner des ordres pour qu'on l'y reçût avec tous les égards.

Les moines éthiopiens de Jérusalem se joignirent-ils à ceux d'Égypte ? nous ne saurions le dire ; en tout cas, comme leurs compagnons, ils ne s'y fixèrent point, ils ne firent que passer (1).

(1) Les lettres qui furent remises à ces ambassades se trouvent dans les conciles de Labbe.

La visite des Coptes à Rome fut un des grands événements qui marquèrent le pontificat d'Eugène IV ; aussi la voyons-nous défrayer les arts et l'histoire du temps. Sur la porte de bronze de Saint Pierre, qu'Eugène IV fit exécuter par Antonio Filarette sur le modèle des portes de Saint Jean à Florence, nous voyons deux bas-reliefs se rapportant à cette visite. Dans l'un, c'est l'entrée à Rome ; dans l'autre, c'est la remise du décret par le Pape, dans la basilique de Saint Jean de Latran. Ils sont accompagnés de l'inscription suivante :

Sunt hæc Eugenii monumenta illustria quarti
 Excelsa hæc animi sunt monumenta sui
 Ut Græci, Armeni, Aethiopes hic aspice ut ipsam
 Romanam amplexa est gens Iacobina fidem.

L'épithaphe du tombeau d'Eugène IV rappelle également ce fait :

.
 Quo duce et Armeni Græcorum exempla secuti
 Romanam agnorunt Aethiopesque fidem.

Blondus son secrétaire a écrit au livre I de sa *Roma instaurata* n° 58 : « Tu æneas basilicæ dedisti tantisque insculptis historiis, unionis Græcorum, Armenorum, Æthiopum, Jacobinorum et aliarum nationum, tua opera, tuaque impensa ecclesiæ conciliatarum ».

Dans une lettre du grand maître de Rhodes, à Charles VII en 1448, il est parlé

Ils retournèrent sans doute au port de Venise, par où ils étaient venus, pour y attendre une occasion qui les ramenât sur les côtes de Syrie. Un fait historique semble corroborer cette conjecture. Le célèbre cosmographe de Venise, Fra Mauro de l'ordre des Camaldules, qui termina sa grande mappemonde en 1459, nous assure qu'il fut aidé par des moines abyssins pour rédiger toute la partie de l'Afrique orientale qui s'étend au delà du Sa'ïd (Haute Égypte). Ils lui fournirent même des dessins pour mieux préciser les positions, et c'est grâce à leurs renseignements qu'il put mettre çà et là sur sa carte de petites croix, pour indiquer ceux de ces peuples qui étaient chrétiens. Toutefois ce n'est là qu'une conjecture, et malgré sa vraisemblance, les collaborateurs de Fra Mauro purent être d'autres moines éthiopiens que ceux venus au concile de Florence (1).

Vingt ans plus tard, en 1481, d'après les archives des Sforza de Milan, une ambassade éthiopienne arrivait auprès du Saint Siècle. Une lettre adressée de Rome au duc François Sforza, datée du 16 novembre 1481, nous en donne les motifs (2).

L'empereur Baeda Mariam étant mort en 1478, son successeur Eskander envoya chercher dans son empire le plus saint et le plus vénérable des prêtres pour s'en faire couronner. Une députation vint à cet effet jusqu'à Jérusalem où se trouvait depuis plusieurs siècles un couvent éthiopien florissant. Les messagers d'Eskander s'étant mis en relation

du passage dans l'île, d'une ambassade du Prêtre Jean ; peut-être faut-il y voir les moines éthiopiens qui s'en retournaient de Rome. Cf. Legrand : *Voyages d'Abyssinie du P. Lobo*.

A noter également que les moines éthiopiens venus à Florence n'y furent pas envoyés par leur empereur, comme on le trouve souvent affirmé. Cf. Piolet, *op. cit.*

(1) Sur la mappemonde de Fra Mauro cf. Placido Zurla : *Di Marco Polo dissertazioni*. Venezia, 1818-1819, tom. I, p. 279. C'est avec une copie de la carte de Fra Mauro, que le portugais Pierre de Coviglian, fit le premier voyage en Éthiopie en 1487. Cf. *Europa portugueza* de Manuel de Faria y Sousa, tom. 2, p. 334.

(2) Cf. P. Ghinzoni : *Un'ambasciata del Prete Giant a Roma nel 1481 (Archivio storico Lombardo, tom. XVI, pag. 145)*. Girolamo d'Adda : *Indagine storiche, etc.* Milano 1875-1879. Depuis cinquante ans environ, des relations existaient entre les Sforza et l'Éthiopie. Il existe une lettre du duc François Sforza au Prêtre Jean, datée de 1459. Cf. Girolamo d'Adda, *op. cit.*, p. 115-118.

avec les religieux franciscains, gardiens du Saint Sépulcre, furent frappés de la piété de ces nouveaux moines qu'ils voyaient pour la première fois. Estimant cette rencontre comme une indication venue d'en haut, ils invitèrent sans hésiter les religieux de Saint François à aller couronner leur nouvel empereur.

Les Franciscains voyant ces bonnes dispositions chez les envoyés éthiopiens, en profitèrent pour attirer l'attention de ces derniers sur la question dogmatique. Pour mieux assurer le règlement de ce point et aider à la réalisation de leurs désirs, ils leur conseillèrent d'aller à Rome visiter le souverain Pontife. Sur cet avis, les Ethiopiens se dirigèrent vers l'Europe et vers la fin de 1481 ils arrivèrent à Rome. Sixte IV les accueillit avec bonté, tout fut réglé pour assurer et maintenir l'union, et de leur côté, les délégués éthiopiens s'engagèrent à obtenir de leur prince tout ce qu'il faudrait pour l'entretien d'un couvent à Rome (1). Il ne paraît pas qu'à la suite de ce voyage, aucun Franciscain soit jamais allé couronner l'empereur d'Éthiopie ; mais par contre, l'établissement d'un monastère abyssin à Rome dès ce temps, paraît presque certain (2).

Le savant archéologue Alfarano, qui vivait au siècle suivant et dont nous possédons de précieux documents sur les différentes églises de Rome, nous l'affirme. Suivant les notes de ce savant, Sixte IV après avoir fait restaurer la chapelle de Saint Etienne, la confia de son vivant aux moines abyssins, d'où vint depuis, dit-il, à cette église, le surnom de chapelle « dei Mori » ou « degli Abissini » (3).

Alfarano connut des témoins de cette fondation ; chargé par le Vatican de différents travaux dans diverses églises, il put consulter les sour-

(1) Dans la lettre adressée de Rome au duc François Sforza, nous lisons que le pape Sixte IV, reprenant les anciens projets d'Eugène IV, délibéra d'envoyer douze religieux franciscains avec un archevêque et des évêques en Abyssinie. Paul III reprit plus tard ces mêmes projets, et Jules III et Paul IV les réalisèrent en envoyant le patriarche Nunez avec douze compagnons. D'après Salt, c'est Tassà Seion lui-même qui aurait prié Saint Ignace de s'occuper des missions d'Éthiopie et d'y envoyer des religieux de son ordre.

(2) Ghinzoni, *op. cit.*, estime que les ambassadeurs de 1481 étaient de simples escrocs.

(3) Cf. Mariano Armellini : *op. cit.*, p. 750-753.

ces ; il put surtout se renseigner auprès de la communauté de San Stefano qui était alors florissante. . . .

Mais à ces informations d'un caractère privé, nous pouvons ajouter les renseignements officiels du Vatican. Dans un cadastre des maisons et des églises du *Rione* du *Borgo*, appartenant à la basilique vaticane, dressé en l'année 1607, nous lisons ce qui suit touchant San Stefano : « Ante annos centum, ut notant censualia prædicta, ex concessione capituli, habitant eamdem ecclesiam abissini ethiopes sive Indiani, quibus sanctissimus Dominus noster dat alimenta et basilica nostra dat ecclesiam et habitationem ».

Cette preuve que nous fournit le cadastre, nous paraît décisive : c'est de la fin du XV^e siècle qu'il faut dater l'établissement des Ethiopiens à Rome, sous le pontificat de Sixte IV.

La date de fondation du monastère fixée, nous en sommes réduits pour le reste de son histoire à planter de simples jalons ; la suite des événements qui se passèrent à San Stefano, du temps des moines éthiopiens, nous échappe presque totalement.

Venus dans un pays dont ils ignoraient tout, les moines de San Stefano, à peu près totalement ignorés eux-mêmes à Rome, ne se préoccupèrent jamais d'acquérir quelque notoriété, et, n'étaient quelques indications éparses çà et là, rédigées sans intention toutefois de rien faire pour l'histoire, nous en serions réduits à connaître uniquement le fait de leur passage. Nous ne possédons, en effet, aucune relation les concernant, qui leur soit contemporaine. Jamais ils ne furent l'objet d'un événement tant soit peu considérable, qui attirât spécialement l'attention populaire sur eux et l'histoire les a à peine enregistrés dans quelques notes.

Ces notes sont celles de leurs protecteurs, quelques brèves indications dans les manuscrits du Vatican ; celles de leurs obligés, de ceux qui allèrent s'instruire auprès d'eux de la langue et des mœurs de l'Ethiopie ; leurs propres notes, quelques annotations qu'ils nous ont laissées sur les marges ou les feuilles de garde des manuscrits qu'ils avaient à leur usage ; enfin les épitaphes de ceux qui furent inhumés à Rome.

Cette pénurie de documents, s'explique en partie par l'état d'isolement dans lequel se trouvait la communauté de San Stefano par rapport

au milieu dans lequel elle vivait. Mais la cause capitale, provint, croyons-nous, du régime même qui caractérisa cette maison. San Stefano fut en effet, une résidence pour des moines aussi bien qu'un abri pour les pèlerins, et le caractère aventureux, comme l'humeur voyageuse de ceux à qui il était ouvert, en fit plutôt un hospice qu'un monastère. De là une vie intermittente, inégale, l'absence presque totale de ce qui peut créer une tradition et laisser une trace suivie dans l'histoire.

Depuis le temps de la fondation de Sixte IV jusqu'en 1513, nous ne savons rien de l'histoire de San Stefano. Cette année-là, le premier éthiopisant, Jean Potken, qui publia le premier ouvrage imprimé en langue éthiopienne, le psautier, nous atteste dans sa préface que tout s'y faisait très régulièrement. La vie y était active, on n'y négligeait ni la vie religieuse, ni l'étude des saintes lettres. « Ayant vu à Rome, dit-il, certains éthiopiens reconnaissables à leur teint comme à leur vêtement, qu'on appelait Indiens, je remarquai qu'ils nommaient dans leur psalmodie le nom de la Mère de Dieu, celui de plusieurs saints et ceux surtout des Apôtres. Je pus apprendre, non sans peine, qu'ils faisaient usage de la langue chaldéenne. Aussitôt je m'empressai de chercher un interprète pour pouvoir parler plus aisément avec eux ; malheureusement, dans cette ville, jadis la maîtresse des nations, je ne trouvai personne capable, même parmi les juifs. Je résolus donc de m'instruire directement auprès d'eux comme je le pourrais. Mon espoir n'a pas été déçu, et je puis m'accorder le témoignage d'avoir tant profité de leurs leçons, que Dieu aidant, il m'est possible d'éditer aujourd'hui le psautier de David en véritable langue chaldéenne et de l'offrir aux amateurs des langues étrangères » (1).

Mais avec les derniers mots de Potken, San Stefano rentre de nouveau dans l'ombre pendant plus de quarante ans et jusqu'en 1537 nous ne trouvons rien à son sujet. Durant le cours de cette année, trois moines éthiopiens du monastère de Dabra Libanos dans le Choa, arrivaient à Rome. Le hasard, la curiosité, la piété ou bien la politique les y amenaient-ils ? nous ne saurions le dire.

(1) Iohannes Potken : *Psalterium Davidis et cantica aliqua biblica aethiopice*. Romæ, 1513.

Depuis le début du règne de Lebna Dengel, l'Abyssinie était aux prises avec les peuples musulmans ses voisins, et Ahmed ben Ibrahim Granm leur chef, surnommé le Gaucher, était à la veille de soumettre les terres de Lebna Dengel à son pouvoir. Peut-être nos trois moines pèlerins étaient-ils chargés de quelque message auprès d'une puissance chrétienne d'Occident, ou bien encore avaient-ils eu eux-mêmes l'initiative d'un appel de secours. Déjà en 1513, puis en 1527, deux ambassades étaient venues solliciter l'appui du roi de Portugal (1). Pressé de toutes parts, l'empereur d'Abyssinie put songer à s'adresser au Pape. La suite de l'histoire des moines venus à Rome en 1537, n'en fait rien moins, toutefois, que des politiques et des belliqueux. Accueillis avec bienveillance par Paul III, ils furent admis au monastère de San Stefano, et c'est grâce à eux qu'au XVI^e siècle, on put voir renaître à Rome la vie monastique d'Orient et l'Europe s'adonner aux études éthiopiennes.

A cette époque, en effet, à travers les débris de notes qui nous parlent de San Stefano, nous percevons comme une renaissance de ce monastère. Ainsi que nous le verrons plus bas, une règle fut alors élaborée et la vie d'étude vivement encouragée. Chacune de ces initiatives porte le nom d'un des moines venus à Rome sous Paul III, en 1537 : c'est celui de Tasfâ Şeion. Esprit actif, intelligent, il fut lié avec tous les savants que Rome comptait à cette époque ; il paraît avoir été la cheville ouvrière de l'organisation qui s'opéra alors à San Stefano (2).

L'élan donné persista, avec des inégalités et des intermittences néanmoins, environ un siècle durant. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle et pendant la première partie du siècle suivant, la vie monastique se continua à San Stefano relativement florissante, puis elle disparut peu à peu.

Parmi les divers motifs de cette vie instable, l'isolement dans lequel vivaient les Abyssins de Rome, — isolement déjà signalé, — eut, semble-t-il, la plus grande part. En Janvier 1635, quelques prêtres d'Ethiopie

(1) Cf. M. Chaîne : *Jean Bermudez patriarche d'Ethiopie, 1540-1570* (Revue de l'Orient Chrétien, tom. XIV, p. 321).

(2) Sur Tasfâ Şeion, cf. I. Guidi : *La prima stampa del Nuovo Testamento in ettopico fatta in Roma nel 1548-1549*. Roma, 1886. (Archivio della R. Società Romana di Storia patria. Vol. IX).

étant venus auprès du cardinal Barberini, celui-ci ne put pas entrer en relation avec eux, personne à Rome ne pouvant comprendre leur langue ; l'on conçoit que dans des circonstances pareilles, un établissement durable était chose presque impossible (1).

Au commencement du XVIII^e siècle, comme il ne se trouvait plus de moines pour occuper le couvent, le Saint Siège conféra l'administration de ce dernier à un chapelain. San Stefano demeura ainsi désaffecté jusqu'en 1730 ; alors il redevint monastère, comme nous le verrons plus tard.

*
* *

A quel nombre s'éleva la communauté éthiopienne de San Stefano ? A quelques unités. La famille des moines ne put en effet jamais être bien considérable ; nous en avons donné les raisons. L'amour de la vie errante, la nostalgie du pays enlevèrent à San Stefano la plupart de ceux qui y étaient venus. Nous ne possédons aucune liste régulière ni aucune statistique les concernant. Nous n'avons relevé dans les notes dont nous avons parlé plus haut, que des indications vagues et sommaires, sans suite ; nous les donnons telles quelles.

Le plus haut chiffre que nous voyions atteindre à la communauté de San Stefano d'après ces notes, s'élève à seize religieux. C'était en 1599, à la mort du moine Jacob. Il y avait alors douze moines, dix de Takla Haymanot, deux de Ewostatewos et quatre diacres (2). A une époque antérieure, sous le *raïès* Jean, la communauté était réduite à sept : Jean, *raïès*, quatre prêtres et deux autres non prêtres (3). Nous la voyons une autre fois, sous le même supérieur, remonter à onze (4), puis redescendre à cinq, (5) puis remonter de nouveau à onze (6).

(1) Cf. *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins*, 1631-1637, recueillie et publiée par le P. Apollinaire de Valence. Paris, 1892, p. 112.

(2) Ethiopien vatican Ms 66, fol. 54 vo.

(3) Ethiopien vatican Ms 5, fol. 69.

(4) Ethiopien vatican Ms 66, fol. 67.

(5) Ethiopien vatican Ms 66, fol 51.

(6) Ethiopien vatican Ms 66, fol. 52 ; Ms 8, fol. 1.

C'était le « *pusillus grex* ». Le laisser trouver ses ressources par ses propres moyens, eût été le condamner à l'anéantissement ; aussi le Saint Siège prit-il soin de pourvoir à tous ses besoins. Nourriture, vêtement, tout fut fourni aux moines de San Stefano par les sacrés palais et le majordome même du Pape fut établi leur procureur (1).

L'administration intérieure du monastère était confiée à l'un d'entre eux. La règle qu'on y suivait, sommaire et sans grandes austérités, paraît s'être rapprochée de celle des monastères d'Abyssinie. Tout reposait sur le *raiès*. Pour être plus sûr de la régularité des moines, comme pour ne pas trop troubler les habitudes qu'ils avaient en arrivant à Rome, le Saint Siège s'en était remis à lui, pour tout mener à bien, suivant les personnes et les circonstances. Parmi ceux à qui incombait cette charge, nous relevons cinq noms : Jean, (2) le premier supérieur, semble-t-il, celui qui gouvernait le monastère du temps de Tasfâ Seion ; Marc, mort en 1582 ; Raphael, mort en 1599 ; Jacques, mort en 1603 et Offeria, mort en 1620 (3). Vu

(1) Dans un des cartons des Archives de la Propagande, se rapportant à S. Stefano nous avons relevé la note suivante :

Copia d'un paragrafo del libro della carica del maggiordomato composto dal Card. Cybo toccante la chiesa di S. Stefano Maggiore detta volgarmente dei Mori nel qual foglio si legge : che : « Gregorio XIII (1572-1585) ordinò che dal palazzo apostolico fosse a' medesimi Abissini (dimoranti nell' ospizio in parola) somministrato tutto il bisognevole per un decente mantenimento consistente in pane, vino, olio, aceto, sale, legno, letto e danaro per vestirsi, servitù pagata ed altro, come si e esattamente praticato fino a questi ultimi tempi nei quali benchè quando vi sono vengano i detti Abissini ricevuti nel collegio di Propaganda fide ove hanno tutto il comodo per approfittarsi ed adottrinarsi nelle materie della fede cattolica ch'è l'unico fine di mantenerli ed alimentarli, nulladimeno lo stesso mantenimento si passa ad un sacerdote detto rettore di S. Stefano che prende tutti i prefati ed altri emolumenti consimili, coll'uso dell' abitazione e giardino a solo titolo della custodia della chiesa e col peso della celebrazione della Messa ».

(2) C'est le supérieur qui est nommé dans la règle dont nous allons parler plus bas. Cf. Ethiopien vatican Ms 29, fol. 52-55 ; Ms 66, fol. 55-57. Il est encore cité dans le Ms 5, fol. 69 ; Ms 25.

(3) Des quatre successeurs de Jean, nous relevons le nom de supérieur pour Marc et Offeria, dans leur épitaphe même. Le nom et le titre des deux autres nous sont donnés par le *Necrologium Basilicæ Vaticanæ*. « A di 28 decembre 1599 fra Raffaele della città de Ambia in Ethiopia dell' ordine di S. Stefano, levato dal monastero di S. Stefano maggiore dietro la Tribuna di S. Pietro nel quale era Priore e sepolto in

le petit nombre des moines, les rapports avec leurs subordonnés furent faciles et le fardeau de la direction dut leur être léger.

Il n'en fut pas toujours de même avec les pèlerins de passage. Il arrivait parfois qu'une vie toujours errante, avait engendré chez certains d'entre eux des habitudes, qui faisaient le scandale de la communauté religieuse ainsi que des romains. On dut s'employer à prévenir tout incident fâcheux et le premier règlement écrit pour les hôtes de San Stefano, consacre plusieurs mesures à prendre vis-à-vis de ces gyrovagues.

Cette règle que nous possédons encore fut approuvée par le Saint Siège, l'an 1551. Elle ne concerne guère que l'admission à la vie religieuse et les conditions requises pour être reçu à l'hospice des pèlerins. Elle ne dit presque rien des exercices religieux dont doivent s'acquitter les moines; nous y relevons seulement l'énoncé de la récitation de l'office et de la célébration de la messe, qui constituaient les principales réunions de la communauté. La plus grande partie du règlement de 1551 se rapporte aux gyrovagues et c'est sous ce rapport, peut-on dire, une véritable ordonnance de police. Toutefois, on en vint rarement, croyons-nous, à mettre à exécution les peines édictées contre les délinquants; les pèlerins, aidés par la crainte salutaire de cette règle, se montrèrent dociles et obéissants au raïs de San Stefano et très peu d'entre eux emportèrent de Rome le souvenir d'un châtement (1).

*
* *

Dans l'intérieur du monastère, c'était une vie de prière; ce fut aussi une vie de travail. Etudier, copier des manuscrits, enseigner leur langue, telles étaient les principales occupations des moines en dehors du temps réservé au chœur (2). Ils possédaient en effet une bibliothèque que le

d. chiesa di S. Stefano ». — Nonis Aprilis. Item obiit presbyter Iacobus rector ecclesie S. Stephani maioris qui reliquit nostrae Basilicæ unam domum in Tybure et quædam alia bona. Cf. Cancellieri : *De secretariis Basilicæ Vaticanae veteris et novæ*. Romæ, 1786. *Lib. II, Diatriba de monasteriis vaticanis et lateranensibus*.

(1) Nous donnons le texte de cette règle à la fin de ce travail.

(2) Plusieurs des manuscrits de San Stefano aujourd'hui à la Bibliothèque vati-

Saint Siègle lui même avait pris soin d'entretenir par des achats de manuscrits en Orient, et de nos jours encore, grâce aux notes laissées sur ces derniers par les moines de San Stefano, nous pouvons la reconstituer. Elle se trouve tout entière parmi les manuscrits du Vatican ; nous possédons le procès-verbal de son transfert, daté du 13 Mai 1638 (1). Parmi tous ces manuscrits, nous ne relevons guère cependant que des instruments de travail. A part quelques fragments de traduction de l'Écriture ou de quelques prières, ce qui constitue une œuvre originale de composition mérite à peine d'être signalé : c'est la règle du monastère de San Stefano dont nous avons déjà parlé et quelques pièces de prétendue poésie.

Malgré cette pauvreté littéraire, San Stefano a bien mérité cependant des études orientales, et un souvenir de reconnaissance doit demeurer attaché à son nom. C'est lui qui aida à la publication du psautier (2) ; c'est à lui que nous devons la première impression du Nouveau Testament

cane, portent l'attestation écrite qu'ils furent faits par les moines éthiopiens du couvent de Rome. Tels sont : Ms 5, fol. 69^{vo} ; Ms 25, fol. 1 ; Ms 8, fol. 1. Ils portent souvent avec cette attestation, des malédictions à l'adresse de ceux qui voudraient les dérober. Une formule fréquente de malédiction est la suivante : « Que celui qui volera ou dérobera ce livre soit anathème par la bouche de Pierre et de Paul, dans les siècles des siècles. Amen ».

(1) Dans le manuscrit vatican latin 8231, p. 834 nous lisons une note intitulée comme il suit : « Nota delli libri scelti comprati in Oriente da Monsignore R^{mo} Vvo di Sidonia quando andò per nuntio in quelle parti, spedito da N. Signore, quali libri sono in mano del priore della casa delli Abissini di Roma ». Le récit de ce voyage de l'évêque de Sidon se trouve dans le Ms Barberini 5184, p. 143 : « Dalla relatione di quando ha trattado il Vescovo di Sidonia in Oriente colla Santità di N. Signore Sisto Valli 19 d'Aprile 1587 ». Le nombre des manuscrits arabes est de 62 ; celui des chaldéens 18.

Le procès-verbal du transfert de la bibliothèque de San Stefano au Vatican se trouve dans le vatican latin 7763, p. 99. Les livres éthiopiens manuscrits, y est-il dit, en parchemin pour la plupart, sont au nombre de 39. Ils forment donc encore la plus grande partie du fonds éthiopien vatican, qui compte actuellement 71 manuscrits.

(2) Iohannes Potken : *op. cit.* A la fin du volume, dans une note en éthiopien, où Jean Potken se dit l'auteur de l'ouvrage, nous trouvons le nom de son collaborateur de S. Stefano. « Et avec lui (Potken), dit la note, je signe moi aussi, Thomas, fils de Samuel l'ermite, pèlerin de Jérusalem. Le 4 du mois de hamlè, l'an de Jésus-Christ Notre Seigneur fils de Dieu et de la Vierge Marie 1513. Amen ».

par Tasfâ Şeion (1) ; c'est à la condescendance, à la bienveillance qu'il montra surtout vis-à-vis de tous ceux qui voulurent étudier la langue et les choses d'Ethiopie, que l'Europe put, en ce temps, s'initier aux choses de cette partie de l'Orient, inconnue jusqu'alors. Durant tout le temps que les moines éthiopiens vécurent à San Stefano, ils acceptèrent constamment d'être les maîtres de ceux qui voulurent aller s'instruire auprès d'eux. Des éthiopiens du XVI^e et XVII^e siècle, presque tous vinrent s'asseoir à leur école.

Dès le début déjà, nous l'avons vu avec Jean Potken en 1513, San Stefano accorda sa collaboration pour la publication du premier psautier. Ce sont ses moines qui apprirent la langue à Potken, ce sont eux encore qui l'aidèrent dans l'impression. En 1550, Paolo Giovio publiant l'*Historia sui temporis*, indique Tasfâ Şeion comme la source à laquelle il a puisé et il ajoute qu'au moment où il écrit, ce même moine enseigne la langue abyssine à plusieurs curieux de ses concitoyens : « quosdam e nostris curiosos linguam docet » (2). En 1552, en effet, paraît à Rome une grammaire de la langue éthiopienne, la première qui eût été jamais publiée en Occident. C'est celle de Mariano Vittorio Reatino, un disciple de Tasfâ Şeion. « Discere cœpimus, dit-il dans sa préface, Petro Æthiope, (c'était le nom occidental donné à Tasfâ Şeion), viro quidem benigno ac perhumano suæ linguæ peritissimo non solum adhortante verum et maxima cum benevolentia perdocente » (3).

(1) Cf. I. Guidi : *La prima stampa*, etc. L'impression du Nouveau Testament en langue éthiopienne fut une nouveauté pour le monde savant ; aussi Paul III prit-il soin d'en faire hommage aux princes chrétiens et aux principaux de la cour pontificale. Les exemplaires distribués de la sorte, portaient, avec les titres, les armes de ceux à qui ils étaient offerts. C'est ainsi que nous avons relevé les noms de Ranuccio Farnese, du cardinal Giocchi, de Henri II roi de France, de Charles V.

(2) Pauli Jovii Novocomensis opera. Basileæ, 1578. Lib. XVIII, p. 384.

(3) Marianus Victorius Reatinus S. P. D. : *Chaldee seu æthiopicæ linguæ institutiones nunquam antea a latinis visæ*, opus utile ac eruditum, etc. Romæ, anno a natali Christi MDLII. — Il n'y a pas de pagination ; l'ouvrage est dédié au cardinal Marcel Cervin, plus tard pape sous le nom de Marcel II. Mariano Vittorio juge sévèrement la tentative de son prédécesseur Potken, et Ludolf, à son tour, critique avec l'aménité qui le caractérise, le travail du premier grammairien. Cet ouvrage est excessivement rare, il n'en existe qu'une copie à Rome à la bibliothèque Angelica. Paris n'a égale-

Dans le siècle suivant, parmi ceux qui fréquentent San Stefano nous relevons le nom du P. Jacob Wemmers, de l'ordre des Carmes, qui composa le premier vocabulaire éthiopien en 1638. Les moines de San Stefano eux-mêmes, dans une pièce de vers placée en tête de son ouvrage, nous apprennent qu'il était leur familier (1). Le Jésuite Athanase Kircher qui revit le manuscrit du P. Wemmers, fut lui aussi un disciple de San Stefano et son nom y demeura longtemps célèbre à cause de sa prononciation (2). Job Ludolf vint également à Rome vers 1649 pour y entendre les leçons des moines éthiopiens (3) et c'est parmi eux qu'il trouva le célèbre Grégoire qui lui rendit tant de services pour ses travaux d'histoire et de grammaire (4). Il faut ajouter aussi Bernardino Sander, l'auteur de *Monarchia visibilis*.

ment qu'une copie manuscrite, datée de 1629 : c'est le n° 152 du catalogue de Zotenberg. (Cf. Catalogue des Mss éthiopiens. Paris.) Réimprimée en 1630, la grammaire de M. Vittorio est dédiée à Urbain VIII, mais le chapitre sur la musique et l'appendice contenant la liste des rois sont remplacés par le commencement de l'évangile de S. Jean.

(1) *Lexicon æthiopicum* ad eminentiss. principem S. R. E. Card. Antonium Barberinum. Authore R. P. M. Jacobo Wemmers Antverpiano, ordinis Carmelitarum Regul. observ. Romæ, 1638. La pièce est intitulée : « Sacerdotum æthiopum domus S. Stephani carmina ad Adm. R. P. M. Jacobum Wemmers Carmelitam primum lexicæ æthiopici authorem ». Les signataires sont : Aba Asfa Mariam, Aba Chabta Mariam, Aba Machzanta Mariam et Tansa Christos. Ce sont ceux que connut Ludolf à Rome.

(2) C'est Ludolf qui nous l'apprend. Quand il vint à San Stefano pour s'instruire sur les choses d'Ethiopie, nous dit-il, un jour qu'il lisait le gééz à haute voix, les moines l'ayant entendu, partirent d'un éclat de rire en s'écriant : il lit comme le Père Athanase ! Cf. *Jobi Ludolfi ad suam historiam æthiopicam commentarius*. Francofurti ad Moenum, 1691, p. 30.

(3) *Jobi Ludolfi commentarius*, loc. cit.

(4) Le moine Gregorio arriva à Rome dans le courant de 1648. C'était un ancien élève des Jésuites et avait été huit ans comme professeur dans leur séminaire. Le préfet des missions d'Ethiopie, le Père Pietro Pagano O. M., l'ayant rencontré à Souakim, alors qu'il se rendait à Jérusalem avec une caravane de pèlerins, le retint auprès de lui. Après l'avoir gardé un an, il lui persuada d'aller à Rome pour instruire le Saint Siège de la situation de la mission et travailler à son succès. Dans la lettre que le P. Pietro Pagano écrivit à ce sujet, datée du 13 février 1648, il indique entre autres services qu'on pourrait tirer de Gregorio, celui de lui faire composer une grammaire et un dictionnaire de la langue amhara. La Propagande ne le fit point ; Ludolf sut en profiter.

Avec les éthiopiens, les amis des lettres ne manquèrent pas d'honorer les moines de San Stefano de leur sympathie et à côté des noms du cardinal Marcel Cervin et de Paul Gualtieri (1) qui furent leurs grands protecteurs, nous trouvons celui de Peiresc (2) et de Pierre della Valle.

*
* *

Ce fut une belle époque pour les études éthiopiennes : riche en résultat, elle eût été néanmoins encore plus féconde, si une mort prématurée n'eût point fait disparaître à l'improviste celui qui l'avait inaugurée. Tasfâ Şeion mourut en effet, au lendemain de l'impression du Nouveau Testament, en 1550, à peine âgé de 40 ans. Demeuré 12 ans à Rome, ayant su organiser toute chose, il n'eut pas le temps de pouvoir former un successeur, qui continuerait son œuvre, et jamais personne d'entre les moines ne reprit ses projets. (3).

A l'encontre de Tasfâ Şeion, le rôle des moines de San Stefano fut moins en effet celui de provocateurs que celui de sollicités. Ils n'essayèrent jamais, comme l'avait rêvé Tasfâ Şeion, de faire œuvre originale. S'ils

(1) Tasfâ Şeion dans la préface du Nouveau Testament, appelle Gualtieri son protecteur ; à la fin de la règle du monastère de San Stefano dont nous avons parlé plus haut, il est dit qu'un exemplaire en est donné à Gualtieri parce qu'il est l'ami des pèlerins : il était leur procureur.

(2) Nous possédons deux pièces éthiopiennes des moines de S. Stefano, sur la mort de Peiresc. L'une d'elles est imprimée dans le recueil de pièces qui fut fait par le soin de l'académie des Humoristes, intitulé : *Monumentum romanum Nicolao Claudio Fabricio Petrescio, Senatori Aquensi, doctrinae virtutisque causa factum*. Romæ, 1638, p. 95. La seconde pièce inédite, composée d'environ une centaine de vers, se trouve dans le ms latin Barberini 1996, fol. 101. Toutes deux sont d'Asfa Mariam, un des auteurs de l'adresse au P. Wemmers.

Peiresc fut au XVII^e siècle, bien avant les travaux de Ludolf, le grand promoteur des études orientales. Grâce à ses encouragements, à sa munificence, l'Europe s'enrichit alors de nombreux manuscrits orientaux ; c'est à lui que nous devons la découverte du texte d'Enoch en éthiopien. Cf. *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins, 1631-1637*, recueillie et publiée par le P. Apollinaire de Valence. Paris, 1892.

(3) Cf. dans le ms 16 du Vatican, fol. 55 vo un passage où Tasfâ Şeion lui-même a rédigé quelques lignes concernant sa biographie.

n'eurent pas de hautes ambitions, ils rendirent néanmoins de grands services. Leur rôle fut modeste, il n'en fut pas moins important. Ils ne nous ont pas laissé de grands ouvrages originaux ; cependant, sur toutes les premières compositions traitant des choses d'Ethiopie, à côté du nom de ceux qui les ont signées, nous pouvons ajouter le leur.

De ce monastère, il ne reste plus aujourd'hui que la bâtisse. Une communauté éthiopienne n'y a plus reparu depuis les dernières années du XVII^e siècle ; ce ne sont que des pèlerins isolés qu'il a revus depuis, par intervalle. Les concessions faites toutefois jadis par les pontifes à cette nation n'ont pas été abrogées. Malgré les fortunes diverses faites par les temps et les circonstances au couvent de San Stefano, celui-ci est toujours resté ouvert aux éthiopiens, et aujourd'hui encore il demeure leur pied-à-terre lorsqu'ils se trouvent à Rome. Ils ont continué à venir jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Nous avons relevé les noms de plusieurs d'entre eux dans le registre des messes de l'église, et la plus récente date parmi les inscriptions funéraires qui sont dans sa chapelle, appartient à l'épitaphe d'un moine éthiopien. C'est celle de Georges Galabadda qui y fut inhumé le 5 août 1845 (1). Le séjour du dernier pèlerin remonte à peine à quelques années : c'est le « dabtarâ » Kefla Ghiorghis qui fut le dernier hôte de San Stefano. Il y pratiqua comme jadis Tasfâ Seion, une généreuse et grande bienveillance vis-à-vis de tous ceux qui voulurent s'instruire auprès de lui, des langues ou des choses de son pays.

Avec le souvenir de cet enseignement, tout ce qui nous reste du passage des moines éthiopiens à San Stefano, se résume dans l'édition du

(1) Ces registres des messes, qui font partie des archives de San Stefano, nous ont été gracieusement communiqués par un religieux Trinitaire de ce couvent, le R. P. François de Jésus. Outre le nom de Galabadda, qui pendant longtemps signa Georges l'Abyssin, nous y avons relevé les noms de plusieurs autres éthiopiens et celui d'une foule d'orientaux de divers rites. Les signatures sont en italien ou en latin, une seule est en éthiopien, elle relate la célébration d'un certain Kiros, le 26 décembre 1841.

አነ : ወልደ : ከ.ሮስ : ቀደስኩ ።

Nouveau Testament et dans quelques lignes de composition. Nous donnerons en terminant, quelques extraits de celles-ci. Nous y ajouterons la liste des inscriptions funéraires éthiopiennes renfermées dans son église. Le souvenir que toutes ces choses rappellent, sinon la valeur qu'elles représentent, rendent pour tous ces documents précieux.



Règle du monastère éthiopien de San Stefano dei Mori.

Nous avons trouvé deux copies de cette règle parmi les manuscrits éthiopiens du Vatican provenant de San Stefano. Elles sont toutes deux placées à la fin d'un missel (1). Comme nous le voyons par une note insérée dans ce document, un exemplaire de cette règle fut déposé à la bibliothèque du Vatican ; mais nous n'avons pas pu le retrouver. Une relation des archives de la Propagande, nous confirme ce dépôt ; elle nous rapporte la suscription du bibliothécaire qui le reçut. « Ego Faustus custos bibliothecæ apostolicæ recepi hunc librum a Reverendo Priore et fratribus Indianis Romæ commorantibus in Sancto Stephano quem dono dederunt et bibliothecæ apostolicæ dedicaverunt die xxviii mensis Ianuarii, anno MDLII. » Cette même relation nous affirme également l'approbation de cette règle ; elle la reproduit comme il suit :

« Approbamus et decernimus ut supra sub pænis, ut supra P.V.—J.B. Galetti magister domus suæ sanctitatis, gubernator illorum. »

Cette règle demeura en vigueur jusqu'au pontificat d'Innocent XI. A cette époque, Mgr. Mattei, majordome du Sacré Palais, fit un nouveau règlement pour la maison de San Stefano. C'est Assemani nommé plus tard, en 1730, administrateur du couvent abandonné par les Ethiopiens,

(1) Ms 29, fol. 52-55 ; ms 66, fol. 55-58.

qui nous l'apprend. Cette seconde règle était affichée dans l'église au temps où il prit possession de sa charge.

*
* *

በፈቃዱ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ስሉሥ ፡ ንሕነ ፡ ኩልነ ፡ ነጋድያን ፡ እለ ፡ ብሕረ ፡
ሮሜ ፡ ሀለውነ ፡ በፀፀደሙ ፡ ለአበዊነ ፡ ቅዱሳን ፡ ሐዋርያት ፡ ጴጥሮስ ፡ ወጳውሎስ ፡
ተጋባእነ ፡ ሕቡረ ፡ በስሙ ፡ ለክርስቶስ ፡ አምላክነ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ለቅ
ዱስ ፡ አስጢፈኖስ ፡ ቀዳሜ ፡ ሰማዕት ፡ ደብረ ፡ አበዊነ ፡ ወአኅዊነ ፡ ነጋድያን ፡ ወበ
ሥምረተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ እንዘ ፡ ሀሎ ፡ ክርስቶስ ፡ ምስሌነ ፡ ዘይቤ ፡ ለእመ ፡ ተ
ጋብኡ ፡ ክልኤቱ ፡ አው ፡ ሰለስቱ ፡ በስምዩ ፡ ህዩ ፡ ሀሎኩ ፡ ማዕከሎሙ ፡ ተጋቢአነ
ኬ ፡ ኩልነ ፡ ከመዝ ፡ ዐቢይ ፡ ወንኡስ ፡ ቀሲስ ፡ ወዲያቆን ፡ ወሕዝባዊ ፡ ምስለ ፡ ራይ
ስነ ፡ አባ ፡ ዮሐንስ ፡ ወምስለ ፡ አባ ፡ መንፈስነ ፡ ወመምህነ ፡ አባ ፡ ተስፋ ፡ ጽዮን ፡
ወልደ ፡ አቡነ ፡ ተክለ ፡ ሃይማኖት ፡ ሠራዕነ ፡ ወሐገግነ ፡ ለነ ፡ እለ ፡ ሀለውነ ፡ ይእዜ ፡
ወበእንተ ፡ እለ ፡ ይመጽኡ ፡ እም ፡ ደኅሬነ ፡ ዝዩ ፡ ውስተ ፡ ዝመካን ፡ ነጋድያን ፡ ኢ
የሩሳሌም ፡ ኢትዮጵያውያን ፡ እለ ፡ ኬድዋ ፡ ለሐመደ ፡ ቡሩከ ፡ እንዘ ፡ ብዙኅ ፡ ይት
መነደቡ ፡ በረሐብ ፡ ወበጽምዕ ፡ በዋዕዩ ፡ ፀሓይ ፡ ወበአሕርሮቱ ፡ ወእዘ ፡ ፈድፋድ ፡
ይጼዕርዎሙ ፡ እስማዔላውያን ፡ ደቂቀ ፡ አጋር ፡ በእንተ ፡ ፍቁሩ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወበ
እንተ ፡ ፍቅረ ፡ ሀገሩ ፡ ቅድስት ፡ ኢየሩሳሌም ፡ መካን ፡ ኅበ ፡ ዘሐመ ፡ መስቀለ ፡ ወ
ተቀብረ ፡ ወሞተ ፡ ወተንሥኦ ፡ እምነ ፡ ምውታን ፡ ለዘ ፡ ከመ ፡ እሉኬ ፡ ነጋድያን ፡
ሶበ ፡ በእንተ ፡ ንግደተ ፡ ሞጽኡ ፡ ዝዩ ፡ እም ፡ ኢየሩሳሌም ፡ ውስተ ፡ ዝንቱ ፡ ደብ
ር ፡ አዘዝነ ፡ ወበአምሳል ፡ ሕግ ፡ ሠራዕነ ፡ ለይትወክፍዎሙ ፡ በፍቅረ ፡ ክርስቶስ ፡
ሐጺቦሙ ፡ እገሪሆሙ ፡ በከመ ፡ ሠርዑ ፡ ለነ ፡ ቀደምት ፡ አበዊነ ፡ ነጋድያን ፡ ወእም
ድኅረዝ ፡ እስከ ፡ ሰለስቱ ፡ ዕለትእንዘ ፡ ኢያኅጥእዎሙ ፡ እም ፡ ሲሳይ ፡ ወመኅደር ፡
ለይርአዩ ፡ ግዕዛሙ ፡ ወምግባሮሙ ፡ ወይሕሥሱ ፡ ጥንቁቅ ፡ ሥርዐቶሙ ፡ ለእመ ፡
እሙንቱ ፡ ቀሳውስት ፡ አውዲያቆናት ፡ አው ፡ አበው ፡ ወለእመስ ፡ ልብዋን ፡ እሙ
ንቱ ፡ ወበቋዕያን ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ወለደብር ፡ ወፈተው ፡ ይንበሩ ፡ ዝዩ ፡
ኅቡረ ፡ ለይንበሩ ፡ በትእዛዘ ፡ ራይስ ፡ እንዘ ፡ በኩሎ ፡ ይትኤዘዙ ፡ ሎቱ ፡ በው
ስተ ፡ ደብር ፡ ወበር ፡ ወበአፍአኒ ፡ ወበጊዜ ፡ ጸሎት ፡ ወቀኅርባን ፡ ወለእመ ፡ ኢፈ
ቀዱ ፡ ይንበሩ ፡ ወአበዩ ፡ ተአዝዞ ፡ ለራይስ ፡ ለይጸኡ ፡ እም ፡ ደብር ፡ ወይትፈነወ ፡
በሰላም ።

ወዓዲ ፡ ለእመ ፡ ኮኑ ፡ ሰካርያን ፡ እመኒ ፡ ዘባጥያን ፡ አው ፡ መዓትማን ፡ አው ፡
ሐኅሥያነ ፡ ነገረ ፡ ጋዕዝ ፡ ለይፃኡ ፡ ወይሰድዱ ፡ ፍጡነ ፡ እም ፡ ደብር ፡ ወኢያግብ

አሙ : ምንተኒ : ደግሞ : ውስተ : ደብር : ወኢውስተ : ማሕበሮሙ : ለነጋድ ያን ።

ዓዲ : ከዕበ : አዘዝነ : ወሠራዕነ : በእንተ : ጌዋውያን : ወዝርዋን : ሰብአ : ሀገ ሪትነ : ኢትዮጵያ : አለ : አምጽኡ : ወበጽኡ : ዝዩ : በንግደት : ከይደሙ : ምድረ : በድው : ከመ : ከልክነ : እንቲክነ : ነጋድያን : አላ : ደእሙ : ተጻዋዎሙ : እም : እስላም : ወአረማውያን : ወእምዝ : አምሰሙ : ወድኅነ : እምነ : እዳዎሙ : ወ ገጽ ጽኡ : ዝዩ : ኅበ : ዝንቱ : መሳነ : ቅዱሳን : ነጋድያን : ሎሙኒ : አዘዝነ : ወበእንቲ ሆሙ : ሠራዕነ : ከመ : ይትወከፍዎሙ : በፍቅር : በውስተ : ደብር : ወዩኅብዎሙ : ሲሳዩሙ : ወመስቲሆሙ : ወይሕድርዎሙ : እስከ : ሰለስቱ : ዕለት : ወእምድኅረ : ሰለሰቱ : መዋዕል : ለይጻኡ : እም : ደብር : ወያስተፋንዎሙ : በሰላም : ወእመባ : እም : እሉ : እለ : ተጻወዉ : ኄር : ብእሲ : ትሑት : ወዩዋህ : ወዘያፈቅር : ነፍሶ : ወፈተወ : ወነቢረ : ውስተ : ደብር : ሕቡረ : ምስለ : ነጋድያን : ከመ : ይትቀነይ : ምስሌሆሙ : ለእግዚአብሔር : ወከመ : ይጸድቅ : ነፍሶ : እምዝ : ዓለም : ሐለፊ : ለይትወከፍዎ : ወይንበር : ውእቱኒ : በትእዘቡ : ለራይስ : ወይኩን : ትሑተ : ለኩ ሎሙ : ነጋድያን : እስመ : ይቤ : እግዚእነ : ኩሉ : ዘያቴሕት : ርእሶ : ይኩበር : ወ ዘአልዐለ : ርእሶ : የሐሥር : ወእምድኅረ : ተወከፍዎ : ነጋድያን : ውስተ : ደብር : ለእመ : ተአበዩ : ወለብሰ : ተዝሀርተ : ለይሰደድ : ሶቤሃ : እም : ደብር : ወኢይግባ እ : ደግሞ : ህዩ ።

ዓዲ : አዘዝነ : ወሠራዕነ : በእንተ : እሉ : ዐላውያን : እለ : አበዩ : ነቢረ : በት እዛዘ : ራይስ : በፍቅር : ምስለ : ነጋድያን : ዘከመ : በላዕሉ : ሠራዕነ : ወአዘዝነ : ዘከመ : እለ : ይሰደዱ : እም : ደብር : እምነ : ነጋድያን : ወእመሂ : ነጋዲ : ወእመ ኒ : ጌዋ : ዘኢኮነ : ነጋዲ : ዘጋብረ : ሐከከ : ማዕከለ : ነጋድያን : ወአበዩ : ተአዝዘ : ለራይስ : ወበእንተዝ : እከዩ : ወበዐመግሁ : ተሰደ : እም : ደብር : ወኮነ : ወጽኦ : እመክፈልቶሙ : ለነጋድያን : ለዘከመዝ : እንከ : አዘዝነ : ከመ : ይሰደድ : ዓዲኒ : እምነ : ሀገር ። ወለእመ : ዝንቱኒ : ዐላዊ : ወአበዩ : ወጺኦ : እም : ሀገ ር : ለይትሞቃሕ : ውስተ : ሐብስ : ወሶበ : ወጽኦ : እምሐብስ : ፍጡነ : ይጸእ : እም : ሀገር ። ወለእመ : ዓዲ : አበዩ : ወጺኦ : ደግሞ : ለይትሞቃሕ : ውስተ : ሞ ቅሕ : ወይንበር : ህዩ : እስከ : ከመ : ሠምረ : ለወጺኦ : እም : ሀገር ።

ወዘሰ : ሠራዕነ : በሥምረተ : መንፈስ : ቅዱስ : ተጋቢኦነ : በስሙ : ለዘቤዘወነ : ክርስቶስ : ከመ : ይርሐቅ : ማዕከሌነ : ጽልኦ : ወሐከከ : ወከመ : ኢይኩን : ዕቅፍ ተ : ውስተ : ሀገር : ወውስተ : ሕዝብ : እስመ : ጽሑፍ : ዘይብል : ይብራህ : ብር ሃንክሙ : በቅድመ : ሰብአ : ከመ : ይርከዩ : ሠናዩ : ምግባሪክሙ : ወያእኩትዎ : ለአቡክሙ : ዘበሰማያት : ወይእዜኒ : አበዊነ : ወኣኅዊነ : ነጋድያን : እለ : እምድኅ

ሬነ፡ ዕቀቡ፡ ዘንተ፡ ዘሠራዕነ፡ እንዘ፡ ሀሎ፡ ክርስቶስ፡ ማዕከሌነ፡ ወኩሉስ፡ ዘኢ
ዐቀቢ፡ ዘንተ፡ ትእዛዘ፡ ዘጽሑፍ፡ ውስተ፡ ዛቲ፡ መጽሐፍ፡ ውጉዘ፡ ለይኩን፡ በ
ስልጣኖሙ፡ ለጴጥሮስ፡ ወጳውሎስ።

ወዓዲ፡ ራይስኒ፡ ለእመ፡ ኢደለወ፡ ለመኑሂ፡ ወኢዐቀቢ፡ ዘንተ፡ ኩሎ፡ ዘሠ
ራዕነ፡ ውእቱኒ፡ ውጉዘ፡ ለይኩን፡ በአፋሁ፡ ለክርስቶስ፡ ውኅበ፡ መራሕዊሁ፡
ሥሉጣን፡ ለአቡነ፡ ጴጥሮስ፡ ወይቤሎ፡ ለክ፡ እሁበክ፡ መራሁተ፡ ዘመንግሥተ፡
ሰማያት፡ ወዘአንተ፡ አሰርክ፡ በዲበ፡ ምድር፡ ይኩን፡ እሱረ፡ በሰማያት፡ ወዘአን
ተ፡ ፈታሕክ፡ [በዲዘ፡ ምድር፡ ይኩን፡] ርቱሐ፡ በሰማያት።

ወዓዲ፡ ከማሁ፡ ገዘትናሁ፡ ወአውገዝናሁ፡ ለዘሰረቀ፡ አው፡ ሐብአ፡ አው፡
ደምሰሰ፡ አው፡ አውዐየ፡ ዘተ፡ መጽሐፈ፡ ከመ፡ ይኩን፡ ውጉዘ፡ ወእሱረ፡ ከመ፡
አርዮስ፡ ወሰበልዮስ።

ወበአምሳለ፡ ዛቲ፡ መጽሐፍ፡ ወበአርያሃ፡ ጸሐፍነ፡ ጄመጸሕፍተ፡ አሐተ፡ አን
በርነ፡ ውስተ፡ መዛግብተ፡ ቤተ፡ መጸሕፍቲሁ፡ ለአቡነ፡ ሊቀ፡ ጳጳሳት፡ ምስለ፡
፬ወንጌላውያን፡ ዘማኅተም፡ ጽሕፍት፡ በጽንፈ፡ ወንጌላት፡ ወክልኤትኒ፡ መጠው
ነ፡ ውስተ፡ እደ፡ ህዳጉ፡ ለሊቅ፡ ጳጳሳት፡ ወሳልስተሂ፡ ውኅብነ፡ ለመገቤ፡ ቤቱ፡
ለሊቀ፡ ጳጳሳት፡ ወራብዕተኒ፡ ውኅብነ፡ ለመገቢኒ፡ እግዚእነ፡ ጽጥሮስ፡ ጳውሎስ፡
ኅልቴርዮስ፡ መፍቀሬ፡ ነጋድያን፡ ብእሲ፡ ኄር፡ ፈራሄ፡ እግዚአብሔር፡ ወፈድፋ
ደ፡ ዘይፈትወነ፡ በልቡ፡ ወለሐገርነ፡ ኢትዮጵያ፡ ኅልዮ፡ በቀሜታ፡ በውስተ፡
ኩሉ፡ ወዛቲኒ፡ ጅእንበርነ፡ ዝየ፡ ውስተ፡ ደብር፡ ጽሕፍት፡ በውስተ፡ በወንጌል፡
ከመ፡ የንብብዋ፡ ኩሎሙ፡ ነጋድያን፡ እለ፡ ይመጽኡ፡ እምድኅሬነ፡ ወይዕቀቡ፡
ዘጽሑፍ፡ ውስቴታ፡ ወከመ፡ ኢይደቁ፡ ውስተ፡ ሰደፍ፡ መንፈሳዊ፡ ዝውእቱ፡
ግዘት፡ ዘአውገዝነ፡ ንሕነ።

፬ቀሳውስት፡ ኩሉ፡ ኢትዮጵያዊ፡ እለ፡ ሀሎ፡ ብሔረ፡ ሮሜ፡ ወዘሂ፡ ሀለዉ፡
ይመጽኡ፡ ወስተዝ፡ መኳነ፡ ቅዱሳን፡ ከመ፡ ይግበሩ፡ ወይዕቀቡ፡ ኩሎ፡ ዘሠራዕ
ነ፡ ባቲ፡ ሐቢረነ፡ በሥምረቱ፡ ለልዑል፡ ከመ፡ ይኩን፡ ማዕከሌነ፡ ፍቅር፡ ወሰላ
ም፡ ወፍሥሐ፡ ወከመ፡ በንጹሕ፡ ልብ፡ በአሚን፡ ወበተስፋ፡ ንሴብሐ፡ ለክርስቶ
ስ፡ አምላክነ፡ ወከመ፡ ይስሀለነ፡ ወይክፍለነ፡ መንግሥቶ፡ ወርስቶ፡ ወያኑሕ፡ መ
ዋዕሌሁ፡ በሰላም፡ ለአቡነ፡ ቅዱስ፡ ሊቀ፡ ጳጳሳት፡ አቡነ፡ ዮልዮስ፡ ሣልሣይ፡
ወየሀበሙ፡ ፍቅረ፡ ለነገሥት፡ ክርስቲያን፡ ወያግርር፡ ፀሮ፡ ለንጉሥነ፡ ኢትዮጵያ፡
መፍቃሬ፡ እግዚአብሔር፡ ንጉሥነ፡ ገላውድዮስ፡ ታሕተ፡ እገሪሁ፡ ወይደይ፡ ው
ስተ፡ ልበ፡ ኩሎሙ፡ ነገሥት፡ ክርስቲያን፡ ፈሪሆተ፡ ስሙ፡ ቅዱስ፡ ወዐቂበ፡ ትእ
ዛዛቲሁ፡ አሜን፡ ለይኩን።

ተጽሕፈት : ዛገ : መጽሐፍ : በሀገረ : ርምያ : ቅድስት : በሥምረተ : መንፈስ :
 ቅዱስ : በፀደመ : ለቅዱሳን : አበዊነ : ሐዋርያት : ጴጥሮስ : ወጳውሎስ : ወቤተ :
 ክርስቲያን : ለቅዱስ : አስጠፋኖስ : መገደረ : ነጋድያን : ኢትዮጵያውያን : አመ :
 ሠሉስ : ለመስከረም : በሐሳብ : አፍረንጊ : ፲፰፻፶፩ ዓመተ : እምአሜ : ተወልደ :
 እግዚአን : ወመድኅኒን : ኢየሱስ : ክርስቶስ : እግርያም : እምቅድስት : ድንግል :
 በደግግይ : ዓመተጳጳስናሁ : ለአቡን : ቅዱስ : ወቡሩክ : አቡን : ዩሎዮስ : ሣል
 ሣይ ።

« Par la volonté du Dieu en trois personnes, nous tous les pèlerins de la ville de Rome, qui sommes dans la terre de nos pères vénérables les apôtres Pierre et Paul, réunis au nom du Christ notre Dieu dans l'église de St Etienne premier martyr, le monastère de nos pères et de nos frères pèlerins ; suivant la volonté de l'Esprit Saint, tandis que le Christ est avec nous, lui qui a dit: » Si deux ou trois se réunissent en mon nom, là je serai au milieu d'eux »; (1) tous donc réunis grands et petits, prêtres et diacres, les sujets avec notre supérieur l'abba Jean et avec notre âme et notre maître l'abba Tasfâ Şeion fils de notre Père Takla Haymanot, nous établissons et réglons pour nous tous qui sommes ici maintenant, pour ceux qui viendront après nous dans cette maison, pèlerins éthiopiens de Jérusalem, qui fouleront ce sol, tandis qu'ils ont souffert vivement de la faim et de la soif, des ardeurs du soleil et de sa chaleur, tandis qu'ils ont subi la persécution des Ismaélites, les fils d'Agar, pour l'amour du Christ et l'amour de sa terre, la sainte Jérusalem, le lieu où il souffrit, fut crucifié, fut enseveli, mourut et ressuscita des morts. Pour les pèlerins, donc, lorsqu'ils viennent ici en pèlerinage de Jérusalem à ce monastère, nous commandons et à l'instar d'une loi nous établissons, qu'on les reçoive pour l'amour du Christ, leur lavant les pieds comme nous l'ont imposé nos premiers pères pèlerins, puis pendant trois jours qu'on ne leur refuse ni la nourriture ni le logement. Qu'on examine leurs mœurs et leurs actes, qu'on s'enquière attentivement de leur condition, s'ils sont prêtres ou diacres ou moines, s'ils sont intelligents et aptes pour l'église ou le monastère. S'ils désirent demeurer ici en communauté, qu'ils y demeurent sous les ordres du supé-

(1) Mth., XVIII, 20.

rieur, étant en tout soumis à lui dans le monastère comme au dehors, pour le temps de la prière et de la messe. S'ils ne veulent pas demeurer et refusent obéissance au supérieur, qu'ils sortent du monastère et qu'on les renvoie en paix.

« De même, s'il en est qui soient ivrognes ou querelleurs ou irascibles ou disputeurs, qu'on les expulse, qu'on les chasse aussitôt du monastère et qu'on ne les y reçoive plus une seconde fois, ni dans le monastère ni dans l'hospice des pèlerins.

« Nous ordonnons ainsi et nous décidons pour les hommes libres et captifs, nos concitoyens d'Ethiopie qui viendront ici en pèlerinage, voyageant en une terre étrangère comme les autres pèlerins comme nous. Ceux au contraire qui ont subi le joug de l'Islam et des païens, et qui, après s'être libérés et sauvés des mains de ces derniers viennent ici, en ce lieu des saints pèlerins, pour eux nous ordonnons et pour eux nous établissons qu'on les reçoive avec charité dans ce monastère, qu'on leur donne leur nourriture et leur boisson et qu'on les garde trois jours. Après trois jours, qu'ils quittent le monastère et qu'on les renvoie en paix. S'il est quelqu'un d'entre ceux qui ont été captifs, qui soit homme de bien, humble, doux, ami de son âme et désire demeurer dans le monastère en communauté avec les pèlerins pour servir avec eux le Seigneur et purifier son âme de ce siècle futile, qu'on le reçoive et qu'il demeure sous les ordres du supérieur, qu'il soit humble envers tous les pèlerins, car Notre-Seigneur a dit : « Quiconque s'abaisse sera glorifié et celui qui s'élève sera humilié » (1) ; puis, que les pèlerins le reçoivent dans le monastère. S'il se montre orgueilleux et prend des dehors de superbe, qu'on le chasse alors du monastère et qu'il n'y rentre plus.

« Nous ordonnons encore et nous établissons pour les désobéissants qui refuseraient de demeurer sous les ordres du supérieur, dans la charité, avec les pèlerins, comme plus haut nous avons ordonné et établi, que ceux-là soient chassés du monastère des pèlerins. Si c'est un pèlerin ou un captif qui n'est pas pèlerin qui a causé du trouble parmi les pèlerins et refuse obéissance au supérieur, à cause de ce mal et de cette injure il sera chassé

(1) Luc, XIV, 11.

du monastère, il sortira de la classe des pèlerins ; pour celui-là nous ordonnons encore qu'on le chasse de la ville.

« Et si ce prévaricateur refuse de sortir de la ville, qu'on le mette en prison et lorsqu'il sortira de prison, qu'on le chasse aussitôt de la ville. Et s'il refuse de nouveau de sortir, qu'on l'emprisonne dans un cachot et qu'il demeure là, jusqu'à ce qu'il consente à sortir de la ville.

« Et cela nous l'établissons par la volonté du Saint-Esprit, réunis au nom du Christ qui nous a rachetés, pour qu'il éloigne de nous la discorde et le trouble, afin qu'il n'y ait pas de scandale dans la ville et le peuple, car l'Écriture dit : « Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre père qui est dans les cieux » (1). Et maintenant, ô pères et frères qui viendrez après nous, gardez ce que nous avons établi, tandis que le Christ est au milieu de nous ; quiconque n'observera pas cette règle écrite dans ce livre, que celui-là soit anathème par l'autorité de Pierre et de Paul.

« Le Supérieur aussi s'il n'est pas équitable pour quelqu'un et s'il n'observe pas tout ce que nous avons établi, que lui aussi soit anathème par la bouche du Christ qui a donné le pouvoir des clefs à notre père Pierre en lui disant : « A toi je donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et ce que tu délieras [sur la terre] sera délié dans les cieux » (2).

« Pareillement encore, nous anathématisons de son anathème celui qui dérobera, cachera, détruira, brûlera ce livre ; qu'il soit anathème et honni comme Arius et Sabellius.

« Nous avons écrit, semblables à ce livre et identiques à lui, cinq copies. Nous en déposons *une* dans le trésor de la bibliothèque de notre père le Pape, avec les quatre évangélistes, scellée de la signature à la fin des évangiles ; la *seconde*, nous l'avons remise entre les mains du major-dome du Pape ; la *troisième*, nous l'avons donnée à l'administrateur de la maison du Pape ; la *quatrième* à notre administrateur, le seigneur Pierre Paul Gualtieri, l'ami des pèlerins, homme de bien, craignant Dieu extrê-

(1) Mth., V, 16.

(2) Mth., XVI, 19.

mement, qui désire en son cœur pour nous et notre pays d'Ethiopie nous être utile en tout, et *cette cinquième*, nous la déposons ici, dans ce monastère, écrite dans l'évangile. Que tous les pèlerins qui viendront après nous la lisent et qu'ils gardent ce qu'elle contient, afin de ne pas tomber sous le glaive de l'esprit, qui est celui de l'excommunication que nous avons portée.

« Que tous les quatre prêtres éthiopiens qui sont à Rome et ceux qui viendront en ce lieu saint, fassent et observent tout ce que nous avons établi par ce règlement, réunis par la volonté du Très-Haut, afin que la charité, la paix et la joie soient au milieu de nous et que dans la pureté de cœur, la foi et l'espérance nous célébrions les louanges du Christ notre Dieu, pour qu'il demande et obtienne en partage pour nous son royaume et son héritage, et prolonge dans la paix les jours de notre père le saint Pape Jules III, qu'il donne aux rois chrétiens la concorde, qu'il mette sous les pieds de notre roi d'Ethiopie, l'ami du Seigneur, l'empereur Galawde-wao, tous ses ennemis, et place dans le cœur de tous les rois chrétiens la crainte de son saint nom, l'observance de ses commandements. Amen Ainsi soit-il.

« Ce livre a été écrit dans la sainte ville de Rome, par la volonté du S^t Esprit, sur les terres de nos pères les saints apôtres Pierre et Paul, dans l'église de S. Etienne, la résidence des pèlerins éthiopiens, le 8 de Mascaram, selon le comput franc, l'an 1551 de l'Incarnation de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ de la Sainte Vierge Marie, la seconde année du pontificat de notre saint et vénérable père le Pape Jules III. »



Inscriptions funéraires.

Ces inscriptions, que la piété des moines éthiopiens plaça dans l'église de San Stefano, pour rappeler le souvenir de leurs frères décédés, n'ont pas manqué, au cours des temps, d'attirer l'attention des historiens ou des linguistes. Le cardinal Borgia fut le premier, à notre connaissance, qui en

ait fait un recueil et c'est là que Cancellieri les puisa pour les insérer dans son ouvrage sur le Vatican (1). Récemment encore, le professeur de Naples, M. Gallina, les a étudiées dans une note (2), et Forcella qui a fait le recueil des inscriptions latines des églises de Rome, a également recueilli les inscriptions latines de San Stefano (3).

Une remarque qui n'a point encore été faite, c'est que les inscriptions données par Cancellieri d'après le recueil du cardinal Borgia, ne correspondent pas exactement à celles que nous lisons actuellement à San Stefano (4). Le copiste à qui le cardinal confia le soin de les relever, un moine de San Stefano apparemment, trouvant sans doute l'original trop peu littéraire, crut bien faire en leur donnant un style plus lapidaire. Pareillement, la place occupée aujourd'hui par les inscriptions, n'est pas celle qu'on leur donna primitivement. La disposition indiquée par Forcella diffère de la distribution présente ; plusieurs d'entre elles, qui étaient sur le pavé, ont été très heureusement encastrées dans les murs, lors de la dernière restauration du couvent par les religieux Trinitaires.

*
**

ዝዩ ፡ ተቀብረ ፡ ተስፋ ፡ ጸዮን ፡ ኢትዮጵያዊ ፡
ቀሲስ ፡ ዝከርዖ ፡ በጸሎትክሙ ፡ ወመሥዋዕትክሙ ፡ ቅዱስ ፡
በእንተ ፡ ክርስቶስ ፡ ወበእንተ ፡ እሙ ፡ ለኢየሱስ ፡ አሜን ።

Tefazeion Malbazo eremita etiops
cognomento Petrus ultra capricorni cir-
culum nobilissimo Parenti natus multarum linguarum gnarus in

(1) Cancellieri : *De secretariis Basilicæ Vaticanæ veteris et novæ*. Romæ 1786 ; Lib. II. *Diatriba de monasteriis vaticanis et lateranensibus*, p. 1528.

(2) Cf. Archivio della R. Società Romana di Storia patria, 1888. Vol. XI, p. 281-295.

(3) Vincenzo Forcella : *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma, dal secolo XI fino ai giorni nostri*. Roma, 1875. Vol. VI, p. 309.

(4) Il est à noter que plusieurs de ceux qui furent inhumés à San Stefano n'eurent pas leur épitaphe ; tel le prieur Raphael, mort en 1597, dont le *Necrologium Basilicæ Vaticanæ* nous a conservé le souvenir.

sacris libris eruditus europeis omnis ordinis gratissimus inauditæ in cuiusque nationis homines charitatis hic situs est. Is Hierosolimis in sepulcro Christi aliquot annos mansit. Romam deinde venit ubi gratia qua apud omnes valebat locum hic commodum suæ nationis peregrinis paravit. Testamentum novum lingua etiopa nec non ordinem quo etiopes in baptismo utuntur et missam etiopicam in latinum conversam multo labore atque magna impensa imprimis curavit. Dum vero magno animo voveret universæ etiopiæ salutaria perfecturus si vixisset, longo morbo confectus, Tibure quo ob morbum secesserat obiit

die xxviii augusti anno MDL vitæ suæ xxxxi
 integro mansionis in urbe duodecimo.

አዕረፈ ፡ አመ፲፰ ለነሐሢ ፡ (1)

ለ ፲፰፻፶ ዓመተ ፡ ምሕረት ። (2)

* *
*

ዝክርዎ ፡ አክባዊን ፡ ነጋድያን ፡ በዝዩ ፡ ተቀብረ ፡
 ዘክርዩስ ፡ ኢትዮጵያዊ ፡ አምቤተ ፡ ደዋሮ ፡

(1) Pour ነሐሴ ፡

(2) Recueil Borgia ፡

ዝክርዎ ፡ ለአቡን ፡ ተስፋ ፡ ጽዮን ፡ ዘተቀብረ ፡
 ውስተ ፡ ዛቲ ፡ መካን ፡ አመ ፡ ፲፱፻፶
 ለወርኅ ፡ ነሐሴ ።

[Inscription latine]

በ፲፰፻፶ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ አሜን ።

— Traduction —

Ici est inhumé Tasfâ Seion l'éthiopien
 prêtre. Souvenez-vous de lui dans vos prières et saints sacrifices;
 pour le Christ et la Mère de Jésus. Amen.

.

Il se reposa le 18 de nahasè
 de l'an de grâce 1550.

ወልደ : አቡነ : ተክለ : ሃይማኖት : በጾ
 ፯፻፺፱ ዓመተ : ምህረት : እምልደተ :
 ክርስቶስ : እስከ : አሜሁ : ሞተ : በዘመነ :
 ማርቆስ : ወንጌላዊ : በወርኅ : መጋቢት ።

— Traduction —

Souvenez-vous, ô Pères pèlerins, qu'ici fut inhumé
 Zacharie l'éthiopien, du monastère de Dawâro,
 fils de notre Père Takla Haymanot, l'an
 de grâce 1599, depuis la naissance
 du Christ jusqu'à sa mort, au temps
 de Marc l'évangéliste, pendant le mois de magâbit (1) (2).

*
 **

ዝክርዎ : በጸሎትክሙ : ነጋድያን : ዝዩ :
 ተቀብረ : አባ : ያዕቆብ : ወልደ : አቡነ :
 ዮስጣተዮስ : በጾወ፯፻፺፱ ዓመተ :
 ልደቱ : ለክርስቶስ : እስከ : አሜሁ :
 በመርቆስ :

(1) La mort du moine Zacharie est rapportée dans une note du Ms 1 de la Vaticane, fol. 215 vo, à la même date que dans l'épithaphe ci-dessus.

(2) Recueil Borgia :

አአበዊነ : ወአኅዊነ : እለ : ትመጽኡ : እምድኅ
 ሬነ : ዝክርዎ : በጸሎትክሙ : ለአቡነ : ዘክርያስ :
 ዘተቀብረ : ውስተ : ዛቲ : መካን :
 በጾወ፯፻፺፱ ዓመተ : ምሕረት :
 በወርኅ : መጋቢት ።

— Traduction —

Souvenez-vous dans vos prières, ô pèlerins, qu'ici fut inhumé abba Jacob, fils de notre Père Iostataios (Ewostatewos), l'an 1599 de la naissance du Christ jusqu'à présent au temps de Marc (1)

* *
*

አባ ፡ ተክለ ፡ ሃይማኖት ፡ ዘደብረ ፡ ዲሞ ፡ ነጋዲ ፡
 ኢየሩሳሌም ፡ ወእምድኅሪሃ ፡ መጽሐ ፡ ሮማዩ ፡
 በአንተ ፡ ሐውጺቶሙ ፡ ለቅዱስ ፡ ጵትሮስ ፡
 ወጳውሎስ ፡ ወአዕረፈ ፡ አሙ ፡ ፲ወ፪
 ለመስከሪም ፡ ወቀበርኖ ፡ ዝዩ ፡ አባ ፡
 ኅርኅርዮስ ፡ ዘለዩድ ፡ ወአባ ፡ ሐብተ
 ማርያም ፡ ዘደብረ ፡ ጉባኤ ፡ አባ ፡
 እንጣንስ ፡ ዘጠቁሰ ፡ አበዊነ ፡ ነጋድያን ፡
 ለአሙ ፡ ተመጽዑ ፡ እምድኅሪነ ፡
 ዝክርዎ ፡ በጸሎትክሙ ፡ ለዝ ፡ መነኮስ ፡
 ገባሬ ፡ ሠናይ ፡ ፲፻ወ፳፻፵፱
 እምልደተ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእነ ፡ አሜን ።

(1) Recueil Borgia :

አአበዊነ ፡ ወአኅዊነ ፡ አለ ፡ ትመጽኡ ፡ እምድኅ
 ሬነ ፡ ዝክርዎ ፡ በጸሎትክሙ ፡ ለአባ ፡ ያዕቆብ ፡
 ዘተቀብረ ፡ ውስተ ፡ ዛቲ ፡ መከን ፡ በ፲፻ወ
 ፳፻፲፱ ዓመተ ፡ ምሕረት ።

— Traduction —

Abba Takla Haymanot de Dabra Dima, pèlerin,
 de Jérusalem, puis venu ensuite à Rome
 pour visiter les saints Pierre
 et Paul, s'est reposé le 12
 de Maskaram et nous l'avons inhumé ici,
 moi abba Grégoire de Layad, abba Habta
 Mariam de Dabra Gubae, abba
 Antoine de Taqusa ; ô Pères pèlerins
 quand vous viendrez après nous,
 souvenez-vous dans vos prières de ce moine
 qui fit le bien. 1649
 de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ. Amen.

* *
 *

ናሁ : ናዜከር : ንሕነ : አባ : ሀብተ : ማርያም : ዘደብረ :
 ጉባኤ : ወአባ : ተክለ : ሃይማኖት : ዘደብረ : ዲማ : ነ
 ጋድያን : ከመ : ለዛቲ : ቤተ : ክርስቲያን : አንተ : ወ
 ሀብነ : ሊቃነ : ጳጳሳት : ቀደማውያን : ሶበ : ረከብና

Recueil Borgia :

አአበዊነ : ወአጎዊነ : አለ : ትመጽኡ :
 እምድጎሬነ : ናዜከርክሙ : ንሕነ : ዕረፍተ :
 አቡነ : ተክለ : ሃይማኖት : ዘተቀብረ :
 ውስተ : ዛቲ : መካን : ንሕነ : አባ : ጎርጎርዮስ :
 ዘደብረ : ጉባኤ : ወአባ : ሀብተ : ማርያም :
 ዘደብረ : ዲማ : ወአባ : እንጦንዮስ : ዘጣ
 ቊሳ : አመ : ፲ወ፪ ለመስከረም :
 በ፲፫ወ፳፻፵ወ፱ ዓመተ : ምሕረት ።

ሃ : ብሊተ : ወምዝብርተ : ጸመውነ : ጥቀ : በእንተ
 አሃ : ወሐደስናሃ : በወርቅነ : ዘዩአክል : መጠነ : ፬፻
 ወ፸ቀርኸ : ኢደምሰልከሙ : አኃዊነ : ዘገበርነ : ለ
 ተመክሐ : አላ : ከመ : ተዝክሩነ : በጸሎትከሙ :
 በ፲ወ፳፻፴ወ፳ ዓመተ : እምልደተ : ክርስቶስ : እግ
 ዚእነ : ሎቱ : ስብሐት ። መቃብረ : አባ : ሀብተ : ማር
 ያም : ዘኮነ : ዕረፍቱ : አመ : ፲ወ፬፻፸፭ : ጥር
 በ፲ወ፳፻፶፩ ዓመተ : እግዚእነ ።

— Traduction —

Nous rappelons à votre souvenir, nous abba Habta Mariam du monastère de Gubae et abba Takla Haymanot du monastère de Dima tous deux pèlerins, que cette église qui nous fut concédée par les anciens Pontifes, l'ayant trouvée ruinée par la vétusté, nous nous sommes activement employés pour elle et nous l'avons restaurée de nos deniers pour environ la somme de 490 piastres. N'allez point croire, o frères, que nous avons fait cela pour en tirer gloire, c'est pour que vous vous souveniez de nous dans vos prières.

L'an 1638 de la naissance du Christ Notre Seigneur, à lui soit louange. Sépulture de l'abba Habta Mariam qui se reposa le 14 du mois de Ter, l'an 1651 de Notre Seigneur.

Recueil Borgia :

ናዜከርከሙ : ንእነ : ዕረፍተ : አቡነ : ሀብተ :
 ማርያም : አመ : ፲ወ፬ ለወርኅ : ጥር :
 በ፲፪ወ፳፻፶፩ ዓመተ : ምሕረት : ከመ :
 ትዝከርዎ : በጸሎትከሙ : ወትረ ።

*
*

Iohanni Tabagæ domo Dambia in Æthiopia
monacho Antoniano ab anno MDCCXLIX Ro-
mæ degenti Stephanus Borgia a secretis
congr. de propag. fide pietatis ergo M. P. de-
cessit in pace idib. decemb. an. MDCLXXX.

ابونا القس يوحنا الحبش راهب مار انطونيوس من مدينه
دانييه من مدن الحبش اتى الى روميه فى اليوم الرابع من
شهر تشرين اول سنه ١٧٤٠ واقام بهذا المحل واحد وثلثين
سنه وشهرين وتنيح فى اليوم الثالث عشر من كانون اول
سنه ١٧٨٠ وكان له من العمر ثلثة وستين سنه هكذا كتب
باللاتيني المونسنيور استفانوس بوجيا كاتم امرار مجمع
انتشار الايمان المقدس

— Traduction —

Le père, le prêtre Jean l'abyssin, moine de Saint Antoine, de la cité de Dembea, du pays des Abyssins, vint à Rome le jour quatrième du mois de tîsrîn (octobre) de l'an 1740 (sic) et demeura en ce lieu trente et un ans et deux mois, il mourut le treizième jour de kânoûn auwal (décembre) de l'an 1780 ; il était âgé de soixante-trois ans ; ainsi l'a écrit en latin Monseigneur Borgia secrétaire de la congrégation de la propagation de la foi sainte.

*
*

D. O. M.

Hic iacet R. Pater Frater
Marcus Aethiops Prior
huius loci qui obiit
tertia decima
die mensis Ianuarii
MDLXXXII

* *
*

Heic quiescit in pace $\begin{matrix} P \\ \times \\ | \end{matrix}$
Georgius Galabbada monac.
Antonian. Rector ecclesiæ
atque hospitii huius
decessit nonis Aug. an.
M DCCC XLV.

* *
*

D. O. M.

Hic iacet Musa Franciscus
Aftema filius principis Libie
qui discessus e domo sui
peregrinatus est Jerusalem et
Roma ubi egregia opera huic
domi fecit. vixit an. XXXX.
mortuus est
A. D. M DC XXVI.

Compositions diverses.

De la correspondance des moines de San Stefano, nous possédons seulement deux lettres, découvertes il y a une quinzaine d'années par le professeur Teza à la bibliothèque de Sienne et publiées par le professeur Ignazio Guidi. (1) L'une est de Tasfâ Şeion à Gualtieri, l'autre de l'abba

(1) Cf. I. Guidi : *La prima stampa del Nuovo Testamento in etiopico fatta in Roma nel 1548-1549.* (Archivio della R. Società Romana di Storia patria. Vol. IX).

Jean, son collaborateur dans la publication du Nouveau Testament. On peut y ajouter aussi celles de l'abba Grégoire publiées dans le *Commentarius* de Ludolf, mais peut-être que la paternité doit en revenir à l'auteur lui-même de l'*Historia Aethiopica*.

Les compositions que nous avons signalées, faites en l'honneur du P. Wemmers ou de Peiresc, méritent à peine le nom de poésie. L'impression qu'elles produisent sur nous, toutefois, ne ressemble pas à celle qu'éprouvait jadis l'abba Grégoire et que Ludolf rapporte avec satisfaction (1). Ces pièces ne sont en effet qu'une preuve de la reconnaissance des moines de San Stefano vis-à-vis de leurs amis et bienfaiteurs ; elles ne furent jamais un acte d'ambition littéraire.

La pièce composée en l'honneur de Peiresc, que nous avons trouvée dans le manuscrit latin Barberini 1796 fol. 101-102 et est demeurée jusqu'ici inédite, débute comme il suit :

በእንተ ፡ ከብረ ፡ እግዚእ ፡ ኒቀላዎስ ፡ ፋልሪ ፡ ዘፔሬል ።
ከቡር ፡ ብእሲ ፡ ሊቅ ፡ ወአብ ፡ ወብቁፅ ።
ወምክንያቱ ፡ ለዝ ፡ መዝሙር ፡ በእንተ ፡ ከብረተ ፡ ዚእሁ ፡ ወውዳሴሁ ።
ወናሁ ፡ ጸሐፍኩ ፡ እንዘ ፡ አኤምር ፡ ወአሰምፅ ፡ ሎቱ ።
ለእግዚእ ፡ ኒቀላዎስ ፡ በእንተ ፡ ከብረቱ ፡ ወኒሩቱ ።
በእንተ ፡ ትግኅቱ ፡ ወጥብዐቱ ።
ወባሕቱ ፡ ኢጸሐፍኩ ፡ በእንተ ፡ ከብረቱ ።
አላ ፡ ከመ ፡ ኢይትረሳፅ ፡ ለዓለም ፡ ዝክፋ ፡ በብሕሩ ።

.
Pour la gloire de messire Nicolas Fabri de Peiresc,
homme illustre, noble, père et bienfaiteur,
le motif de cette ode ; pour sa gloire et sa louange.
Voici que j'écris en connaissance de cause, pour attester

(1) « Gregorius illud numquam sine risu legere poterat, tam inepte et imperite compositum esse aiebat. Illi vero (auctores) sese excusaverunt quod importunis Wemmeri precibus ad id faciendum coacti fuissent ». Job : *Ludolfi commentarius* etc., p. 30.

la gloire et la vertu de messire Nicolas,
sa vigilance, son courage.
Toutefois, ce n'est pas seulement pour sa gloire que j'écris,
mais pour qu'on n'oublie jamais sa mémoire dans son pays.

.

Après une longue période d'abandon, San Stefano, avons-nous dit, rouvrit ses portes à des moines en 1730. Ce furent des frères du même rite qui succédèrent à ceux des XV^e et XVI^{m^e} siècles ; ils n'en différaient que par la langue.

Nous reviendrons sur ce point d'histoire, dans une prochaine note ; nous essaierons d'y retracer la vie des Coptes à San Stefano.

M. CHAÎNE, S. J.